

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
21 juin 2022

Date d'affichage du compte rendu sommaire

30 juin 2022

Nombre de conseillers
En exercice **29**

Présents ou représentés **26**

Votants **26**

L'an deux mille vingt-deux, le 27 juin à 19 heures
Le Conseil municipal de PLONÉOUR-LANVERN, légalement convoqué par Madame Josiane KERLOCH, Maire, s'est réuni à la mairie en séance publique.

Étaient présents :

Tous les Conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme Nathalie KERVEVANT, excusée

M. André BILIEU (procuration à Mme Josiane KERLOCH)

M. Eric LEOST

Mme Marianne KERNEIS (procuration à Mme Hélène LE BERRE)

M. Yann TROLEY (procuration à M. Alexis LAPERT)

Mme Carole CARDUNER (procuration à Mme Flore BERGOUNOUX)

M. Roland JAOUEN

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Mme Kristell NICOLAS a été élue secrétaire de séance.

4-2 Tarification des salles communales

Mme Sophie PERON, rapporteur, expose :

« Vous avez reçu, annexé à votre convocation pour la présente réunion, le tableau fixant les tarifs de location des salles et équipements communaux à effet du 1^{er} septembre prochain.

Ce dossier a été examiné par votre Commission de la vie locale lors de sa réunion du lundi 13 juin 2022 ; elle vous propose de lui réserver une suite favorable.

Je vous serais obligée de bien vouloir en délibérer ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, moins 1 opposition (Jacques ALAIN) et 5 abstentions (Flore BERGOUNOUX, Alexis LAPERT, Julien QUILLIEC, Carole CARDUNER et Yann TROLEY) :

Fixe comme indiqué au tableau annexé à la présente, le tarif de location des salles communales à compter du 1^{er} septembre 2022,

Autorise Mme le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme au registre
A Plonéour-Lanvern, le 30 juin 2022

Madame le Maire,

Josiane KERLOCH



Tarifs municipaux (Applicables à compter du 1 septembre 2022)					
Salles et équipements municipaux					
Équipements	Association CCHPB		Association hors CCHPB et tout autre organisme		
	Non Lucratif / Par Jour	Lucratif / Par Jour	Non Lucratif / Par Jour	Lucratif / Par Jour	
Salles					
Salles diverses (1)	0	53	63	124	
Salle polyvalente (pas de repas ni buffet)	0	53	281	618	
Restaurant municipal - Pierre Marie Riou					
Salle uniquement sans matériel ni accès cuisine	0	53	138		
Salle avec accès cuisine (uniquement plonge et couverts)	0	53	191		
Salle avec accès cuisine et équipements (matériel et personnel)	0	53	265		
Salle Omnisports (Pas de repas ni buffet)					
Salles (S.O.S N°1)	0	53	236	303	
Salles (S.O.S N°2)	0	53	236	303	
Salles (S.O.S N°1 et N°2)	0	53	471	607	
Espace Raphalen					
Grande Halle	0	400	1600	2600	
Dojo	0	53	0	90	1er Jour
		30		45	Jours suivants
Court de tennis	0	53	0	191	1er Jour
		30		96	Jours suivants
Salle Multisport / Club House	0	53	0	191	1er Jour
		30		96	Jours suivants
Salle de répétition	138 / an / par groupe				
(1) Salles diverses : J. Ferry, L. Cariou, Foyer, Maison des associations					
Les interventions du personnel communal seront facturées forfaitairement 30, 20 €/heure					
Info: - Assemblées Générales d'une association CCHPB " Location Gratuite" - - Distribution de repas à emporter " Location Gratuite" -					
Manifestation Exceptionnelle " Location Gratuite" : - EFS - Téléthon					
Entrée au chapeau (Lucratif)					